Universitätsbibliothek Frankfurt a.M.

Trente-deuxième Année. Supplément hebdomadaire illustré : LA CROIX DE LORRAINE. N° 56. — Mardi 10 Mars 1914

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Ville de Metz :
Trois mois . . . . . 3,30 M.

Alsace-Lorraine, Allemagne :
Trois mois . . . . . 3,32 M.

France :
Un an . . . . . 36 fr.
Six mois . . . . . 18 »
Trois mois . . . . . 10 »

En vente à PARIS
A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration :
14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES
La petite ligne . . . . . 20 Pf.

RÉCLAMES
La ligne . . . . . 50 Pf.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Agences à l'étranger.

Allemagne et Russie

On s'occupe beaucoup en ce moment des relations russo-allemandes, des essais de mobilisation russe et des menaces que l'on prétend voir un peu partout en Russie contre l'Allemagne.

Les choses sont-elles si graves qu'on veut bien le dire? La Russie se prépare-t-elle à tomber sur l'Allemagne et le cri d'alarme poussé par la *Gazette de Cologne* a-t-il été sincère? Je me permets d'en douter, en ce sens au moins qu'il n'indiquait pas réellement la crainte d'une guerre prochaine. Mais alors d'où cela vient-il et qu'est-ce que cela peut bien signifier?

Les uns disent que c'est un des incidents de la campagne menée depuis longtemps en Allemagne pour détacher la Russie de la France. Je trouve que le coup eût été peu habile : il était trop fort et pas assez dissimulé. Si on affirmait, comme d'autres le font, que l'Allemagne veut profiter de ce que la France a aujourd'hui un ministère si radical que son alliance doit plutôt effrayer que rassurer un gouvernement monarchique comme celui de la Russie, je le croirais sans peine parce qu'en effet il y a de quoi. Mais le moyen en la circonstance touche simplement la Russie et non pas la France : c'est donc ailleurs qu'il faut chercher des explications.

D'aucuns prétendent qu'il faut les chercher dans le prochain renouvellement d'un traité de commerce austro-allemand qui doit être renouvelé dans des conditions plus favorables pour l'Allemagne : celle-ci voudrait faire voir à l'Autriche une Russie redoutable pour la convaincre de la nécessité d'une union plus étroite avec l'Allemagne et l'amener pour cela à des concessions commerciales considérables. Je n'y crois guères; cela parait trop cousu de fil blanc.

Remarquons que l'Allemagne peut attendre : pourquoi ferait-elle une guerre préventive contre qui que ce soit avant d'avoir en mains tous les moyens que l'application des récentes lois est en train de lui procurer : l'Allemagne est aujourd'hui la plus forte ; elle le sera plus encore dans un ou deux ans et l'on ne voit vraiment pas trop qu'elle ait intérêt à précipiter les choses.

Encore une fois il faut chercher ailleurs, mais où donc? Eh! bien, je crois que ces échos de fanfares guerrières viennent plus du commerce et de l'industrie que d'ailleurs. L'industrie qui a pris un si grand développement en Allemagne : elle craint de voir baisser son marché à l'intérieur et surtout à l'extérieur, et elle s'est mise d'accord avec le haut commerce pour maintenir en l'air quelques craintes de guerre prochaine pour activer tous ses ateliers et aussi pour détourner l'attention publique et la concurrence et les empêcher de voir l'activité fiévreuse de l'industrie et du commerce allemands en Asie, dans les Balkans dont les divers Etats guérissent leurs blessures, et surtout dans l'empire turc. Quand des représentants de l'industrie ou du commerce français se présentent dans ces contrées et y concluent des affaires, les maisons de France ne ratifient pas leurs marchés sous prétexte que ces pays ne sont pas encore en sécurité suffisante. Et les commandes passent aux mains allemandes, plus hardies, plus avancées et plus sûres aussi.

Si l'on cherchait de ce côté-là, on y trouverait quelque part le clairon qui a jeté dans la nuit pacifique de notre fin d'hiver les notes alarmantes dont la presse a tant parlé et dont la Russie ne paraît pas s'être émue parce qu'elle doit n'y avoir vu, elle aussi, qu'une immense réclame commerciale et industrielle.

Dans ces conditions il n'y aurait aucunement lieu de s'inquiéter ni de croire à un embrasement si prochain de l'Europe. H. C.

La Journée

Comme on le verra plus loin, les principaux journaux de Berlin continuent leur **campagne alarmiste** à propos des **nouveaux armements de la Russie.** Un de ces organes va jusqu'à prétendre que la situation actuelle est presque ausi grave qu'en 1870.

✻

On annonce de Munich que l'on doit s'attendre en **Allemagne** à la présentation de **nouvelles lois militaires.** Le bruit a couru au Landtag bavarois que tout prochainement on présenterait des demandes de crédits pour de nouveaux armements. Il ne s'agirait pas moins de 500 millions de marks spécialement pour les armements d'artillerie.

✻

L'empereur Guillaume II, après sa rencontre avec l'empereur François-Joseph, le 23 mars, ira également rendre visite au duc de Cumberland à Penzig. Le 24, il s'embarquera à Venise pour Miramar, où il restera plusieurs jours chez l'archiduc héritier François-Ferdinand.

✻

Le **Reichstag** a continué hier la discussion du budget des colonies.

Suivant une communication que le gouvernement a fait parvenir au Reichstag, l'**interpellation** du Centre au sujet du **duel de Metz,** sera mis à l'ordre du jour de la séance de vendredi prochain. On dit que le ministre de la guerre répondra à l'interpellation.

✻

La **Chambre française** a validé hier l'élection de M. Lépine, ancien préfet de police, et a repris la discussion du budget (chemins de fer de l'Etat).

✻

La commission sénatoriale de l'**impôt sur le revenu** a rejeté à l'unanimité des 15 membres présents les propositions nouvelles de M. Caillaux touchant l'**imposition de la rente.** Deux membres absents avaient écrit qu'ils les rejetaient également.

✻

La **grève des officiers mécaniciens** à **Marseille** est complètement terminée. Le compromis dont le texte avait été établi par M. Monis, ministre de la marine, a été signé par les officiers mécaniciens. Le service régulier des départs des paquebots des Messageries maritimes reprendra dès aujourd'hui.

✻

Le **conseil des ministres italien** est convoqué pour ce matin. On croit qu'il décidera de remettre au Roi la **démission du cabinet.**

✻

Les élections générales en **Espagne** ont été assez mouvementées. Les candidats ministériels ont triomphé dans la majorité des districts.

✻

Hier M. Asquith a fait connaître à la **Chambre des communes** les concessions que le gouvernement est prêt à faire sur la question du **Home rule.** Le gouvernement propose de laisser à divers comtés de l'Ulster, peut-être même à tout l'Ulster, le droit de faire savoir au moyen d'un referedum s'ils désirent être exclus des stipulations du Home rule.

✻

Le **nouveau roi d'Albanie** continue à être fêté à Durazzo, où il reçoit les hommages de nombreuses délégations albanaises; il va constituer son premier ministère.

✻

Un **incident** s'est produit à la frontière de l'**Autriche** et du **Monténégro** à propos d'un territoire contesté.

✻

L'ordre n'est pas encore rétabli au **Brésil**; de nouvelles arrestations sont signalées.

✻

Les excès des **révolutionnaires mexicains** ouvrent les yeux au gouvernement des Etats-Unis qui, sous l'influence des trusts, a jusqu'ici favorisé l'anarchie au Mexique.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

La campagne de presse contre la Russie.

On a vu, ces jours derniers, l'opinion de différents journaux qui, après l'article de la *Gazette de Cologne*, y sont allés de leur contribution à la campagne contre la Russie.

Voici les conclusions d'un article de tête paru hier dans le *Berliner Tageblatt*, le journal peut-être le plus pacifique d'Allemagne :

« Ce n'est pas pour l'Europe civilisée, représentée dans la circonstance par l'Allemagne et par l'Autriche-Hongrie, c'est pour la barbarie incarnée dans l'empire russe, que le temps travaille. Le nombre des habitants de la Russie s'accroît d'une façon énorme; les naissances dans l'Europe occidentale diminuent sans cesse. L'empire russe grandit économiquement, il construit des chemins de fer, il achève ses forteresses; le courant d'or ininterrompu qui lui vient de France sert encore à la fortifier.

D'autre part, la monarchie des Habsbourg est en décomposition complète, ceci est impossible à nier. Ce sont là des points à considérer et qui sont graves. Cependant il serait difficile de trouver un monarque ou un homme d'Etat résolu à travailler énergiquement à provoquer une guerre contre la Russie, comme le grand Bismarck le fit pour la guerre contre l'Autriche; ce que nous pouvons espérer, c'est que les gouvernements et les peuples de l'Europe centrale sont maintenant arrivés à la conviction que la somme des concessions possibles est épuisée. A chaque nouvel empiètement de la Russie, il faut opposer le *veto* le plus absolu avec la ferme volonté d'avoir recours s'il le faut à la guerre. »

Dans le *Tag*, journal neutre comme opinions, mais gallophobe et gouvernemental, le général Keim reprend la parole :

« Les « connaisseurs » disent que la Russie ne peut pas faire la guerre faute d'argent; en réalité, la Russie possède dans ses caisses plus d'argent liquide que l'Allemagne. Les connaisseurs assurent que la Russie ne doit pas être estimée trop haut comme facteur militaire. Or, l'armée russe, de l'avis de tous les observateurs sérieux, a fait des progrès inouïs depuis la guerre japonaise. On y travaille très sérieusement à instruire les soldats et les officiers; il y a en Russie plus de journaux périodiques militaires qu'en Allemagne; ce n'est pas avec des cartouches à blanc que les Russes tireront en temps de guerre, et il n'y a pas le moindre doute à avoir au sujet de leur bravoure et au sujet de leur étonnante force corporelle.

Quelques-uns sont d'avis que les Russes, sans mobiliser, peuvent pénétrer en Allemagne avec 5 ou 6 corps d'armée et avec 6 ou 8 divisions de cavalerie. »

Ces appréciations pessimistes ont évidemment pour but, comme toutes les autres, de surexciter l'opinion.

Le *Lokal-Anzeiger*, gouvernemental, dans un article d'allure inspirée, après avoir affirmé que les milieux responsables allemands sont complètement étrangers aux polémiques actuelles entre la presse russe et la presse allemande et que les deux gouvernements sont décidés à maintenir la paix, prend à son tour l'offensive et déclare que ce qui est plus grave que les armements russes c'est la façon dont on excite depuis longtemps et sans scrupules l'opinion publique russe contre l'Allemagne, ce qui pourrait bien lasser à la fin tout d'un coup la patience allemande. La longanimité et la correction allemandes n'ont récolté en Russie que haine, méfiance et ingratitude. Il semble qu'il n'y ait pas en Russie de contre-poids aux visées d'une presse de mauvaise foi et cela nous remplit quelquefois d'inquiétude.

Et le journal rappelle que quatre aéronautes allemands sont toujours retenus comme espions à Perm et Varsovie malgré toutes les démarches allemandes.

Après le *Berliner Tageblatt* qui examinait la position de l'Autriche vis-à-vis de la Russie, estime que la monarchie danubienne tant par sa situation intérieure que par les événements extérieurs est arrivée à l'extrême limite des concessions en face de la politique agressive de la Russie, les *Berliner Neueste Nachrichten* prodiguent à leur tour leurs avertissements à Vienne. Elles déclarent que la situation internationale est aussi sérieuse qu'à l'époque de Boulanger et même qu'en 1870 et que l'Autriche se doit à elle et à ses alliés de parer mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent aux dangers qui menacent l'Europe centrale par suite des modifications survenues dans les Balkans et l'accroissement des forces de la Triple-Entente.

Le nombre des étudiants.

Jadis, Paris tenait la tête du mouvement universitaire. Mais la « Ville-Lumière » abandonne ce rang. En 1913, en effet, le nombre des étudiants qui ont fréquenté ses différentes facultés n'a été que de 12.985, alors que l'Université de Berlin a compté 13.884 étudiants. L'Allemagne qui possède 21 universités compte environ 49.000 étudiants. La France n'en a que 16 avec 32.000 étudiants.

Voici la population universitaire d'autres pays : L'Autriche-Hongrie, 11 universités, 30.000 étudiants; l'Angleterre, 15 universités, 25.000 étudiants; l'Italie, 21 universités, 24.000 étudiants; la Russie, 9 universités, 23.000 étudiants; l'Espagne, 9 universités, 12.000 étudiants; la Suisse, 7 universités, 6500 étudiants; la Belgique, 5 universités, 5000 étudiants; la Hollande, 5 universités, 4000 étudiants; la Roumanie, 2 universités, 5000 étudiants.

En définitive, l'Europe compte 125 univeosités fréquentées par 228.732 étudiants.

La distraction d'un adjudant.

IL PERD DES PLANS MILITAIRES

Un voyageur d'un tramway électrique de Cologne ayant trouvé un paquet, laissé sur une banquette par un voyageur distrait, l'emporta chez lui, où il constata qu'il contenait des brochures concernant la défense des fortifications.

Il porta aussitôt le paquet aux autorités militaires, mais il fut arrêté sous l'inculpation d'espionnage. Il eut toutes les peines du monde à obtenir sa mise en liberté. Le porteur du paquet, qui n'était autre qu'un adjudant, subira une punition exemplaire.

FRANCE

Pour les élections.

Les archevêque et évêques de la province de Bourges viennent d'adresser aux fidèles de leurs diocèses une lettre collective qui aura certainement un grand retentissement. C'est une instruction pastorale à l'occasion des prochaines élections législatives; en voici le résumé :

Les élections législatives sont proches, écrivent les évêques, et nous venons vous en entretenir. « C'est notre droit et notre devoir », car la religion est intéressée aux élections. « Qui pourrait en douter après trente ans et plus d'un régime persécuteur, au cours duquel ont été votées et appliquées tant de lois néfastes pour l'Eglises et les catholiques de France? »

Après avoir montré à leurs fidèles la nécessité de voter, et de bien voter — car l'abstention est un péché d'omission — les évêques leur rappellent que le bulletin de vote est le moyen légal de sortir de la situation intolérable où on se trouve. Pour cela, il faut l'union des catholiques. On ne leur demande aucunement d'abandonner leurs préférences politiques, mais il est nécessaire « que tous s'entendent, venus de tous les partis politiques, sur un seul et même programme de revendications catholiques, pour le salut national ».

Et voici ce programme : Nous voulons, écrivent les prélats :

1° Le respect des droits de Dieu et de l'Eglise dans la société;

2° La reprise des relaitons diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, pour le bien commun de l'Eglise et du pays;

3° La pleine liberté du culte catholique; celle des associations religieuses; celle de l'enseignement chrétien;

4° Le droit pour l'Eglise de posséder.

Pour faire aboutir ce programme, voici quelle devra être la ligne de conduite des catholiques :

1° Nous refuserons nos voix à tout candidat qui se réclamera des lois dites laïques et déclarées intangibles;

2° Nous voterons sans hésitation et sans arrière-pensée pour tout candidat catholique — républicain, royaliste ou impérialiste — pour cela seul qu'il est catholique et décidé « avant tout » à défendre et à revendiquer les droits de Dieu et de l'Eglise;

3° Nous donnerons notre concours aux candidats dits libéraux, à la condition qu'ils s'engagent, d'une manière suffisante, à soutenir au Parlement notre programme de revendications.

Ainsi se réalisera l'union des catholiques sur le seul terrain pratique où ils peuvent se rencontrer pour une action publique de défense religieuse. « La politique doit passer au second plan, à la religion doit prendre le premier. Il n'est que temps. »

Le lettre collective « n'oublie pas la patrie ». Nous voulons, écrivent les prélats, « que la France reste catholique et reprenne son rang à la tête des nations. En défendant les droits de Dieu, de l'Eglise et des âmes, nous avons conscience de servir efficacement les intérêts de la patrie ».

En terminant, les évêques prescrivent des prières publiques pour les élections.

Cette lettre est signée de NN. SS. Dubois, archevêque de Bourges; Belmont, évêque de Clermont; Lecœur, évêque de Saint-Flour; Boutry, évêque du Puy; Métreau, évêque de Tulle; Quilliet, évêque de Limoges.

Les Associations catholiques de pères de famille.

Le 10e Congrès diocésain s'est ouvert, dimanche après-midi, par l'assemblée générale des Associations catholiques de pères de famille. Une très nombreuse assistance se pressait dans la salle des œuvres diocésaines, rue des Saints-Pères, sous la présidence du cardinal-archevêque de Paris, assistance représentant près de cent cinquante mille chefs de famille de France. C'est dire l'importance de cette réunion.

Les taxes de M. Caillaux et les célibataires.

Le capitaine Maire, président de l'Association des familles nombreuses, a fait un curieux calcul pour prouver à M. Caillaux, auquel il adresse une lettre ouverte, que son projet de taxe sur le capital avantage les célibataires. Voici comment il le démontre :

Un homme célibataire possédant 100.000 francs paie 60 francs de taxe.

Une femme célibataire qui a la même fortune, paie également 60 francs.

Cet homme et cette femme se marient ensemble : leur fortune est de 200.000 francs. La taxe qui n'était, pour les deux, quand ils étaient célibataires, que de 120 francs, maintenant qu'ils sont mariés, monte à 202 fr. 50.

Et il prouve qu'avec les dégrèvements, fût-ce pour dix enfants, ils auront encore à payer une somme supérieure à celle qu'ils eussent payée, célibataires et sans enfant.

Le capitaine Maire termine sa lettre à M. Caillaux sur ces mots :

« Il est vrai que vous n'avez pas d'enfants, et que ce sont nos fils qui sont aux frontières, et qui défendent votre personne et vos coffres-forts si abondamment garnis ».

L'artillerie lourde.

Excelsior signale que l'artillerie lourde française manque d'obusiers, et qu'elle est sur ce point, en infériorité sur celle des puissances étrangères.

« D'après les statistiques des armées étrangères, — continue *Excelsior* — la plupart des armées du monde ont déjà depuis longtemps, et en assez grande quantité, des pièces à tir courbe.

« La dernière loi militaire allemande prévoit la formation d'un régiment de six batteries d'obusiers de 105, par corps d'armée, et l'artillerie lourde proprement dite comporte environ 100 batteries d'obusiers de 150 et de mortiers. Chaque corps doit posséder quatre batteries de quatre pièces.

« L'armée austro-hongroise a 132 batteries d'obusiers.

« L'armée n'a encore que 20 batteries d'artillerie lourde servant des canons longs de 120 et des obusiers de 149. Mais ces quantités seront prochainement augmentées. »

Pour conclure, *Excelsior* insiste sur la nécessité d'arriver à réaliser une réforme que les autres pays ont su faire aboutir.

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Les Souverains belges à Luxembourg.

Un communiqué du maréchalat de la cour grand-ducale annonce l'arrivée à Luxembourg, le 27 avril

---

FEUILLETON DU *LORRAIN* — 36 —

LE BOUCHON DE CRISTAL

PAR

Maurice LEBLANC

En poursuivant Daubrecq, Clarisse Mergy n'avait pas agi seulement par haine et désir de vengence. Un autre motif la poussait. La remise du papier ne s'effectuerait que sous certaines conditions.

— Asseyez-vous, je vous prie, dit-il, montrant ainsi qu'il acceptait le débat.

Prasville était un homme maigre, de visage osseux, auquel un clignotement perpétuel des yeux et une certaine déformation de la bouche donnaient une expression de fausseté et d'inquiétude. On le supportait mal à la préfecture, où il fallait à tout instant réparer ses gaffes et ses maladresses. Mais il était de ces êtres peu estimés que l'on emploie pour des besognes spéciales et que l'on congédie ensuite avec un soulagement.

Cependant, Clarisse avait repris sa place. Comme elle le faisait, Prasville prononça :

— Parlez, chère amie, et parlez en toute franchise. Je n'ai aucun scrupule à déclarer que nous serions désireux d'avoir ce papier.

— Si ce n'est qu'un désir, observa Clarisse, à qui Lupin avait soufflé son rôle dans les moindres détails, si ce n'est qu'un désir, j'ai peur que nous ne puissions nous accorder.

Prasville sourit :

— Ce désir, évidemment, nous conduirait à certains sacrifices.

— A tous les sacrifices, rectifia Mme Mergy.

— A tous les sacrifices, pourvu, bien entendu, que nous restions dans la limite des désirs acceptables.

— Et même si nous sortions de ces limites? prononça Clarisse, inflexible.

Prasville s'impatienta :

— Enfin, voyons, de quoi s'agit-il? Expliquez-vous.

— Pardonnez-moi, cher ami. Je tenais, avant tout, à marquer l'importance considérable que vous attachez à ce papier, et, en vue de la transaction immédiate que nous allons conclure, à bien spécifier... comment dirais-je?... la valeur de mon apport. Cette valeur n'ayant pas de limites, je le répète, doit être échangée contre une valeur illimitée.

— C'est entendu, articula Prasville, avec irritation.

— Il n'est donc pas utile que je fasse un historique complet de l'affaire et que j'énumère d'une part les désastres que la possession de ce papier vous aurait permis d'éviter, d'autre part, les avantages incalculables que vous pourrez tirer de cette possession?

Prasville eut besoin d'un effort pour se contenir et pour répondre d'un ton à peu près poli :

— J'admets tout cela. Est-ce fini?

— Je vous demande pardon, mais nous ne saurions nous expliquer avec trop de netteté. Or, il est un point qu'il nous faut encore éclaircir. Êtes-vous en mesure de traiter personnellement?

— Comment cela?

— Je vous demande, non pas évidemment si vous avez le pouvoir de régler cette affaire sur l'heure, mais si vous représentez, en face de moi, la pensée de ceux qui connaissent l'affaire et qui ont qualité pour la régler?

— Oui, affirma Prasville avec force.

— Donc, une heure après que je vous aurai communiqué mes conditions, je pourrai avoir votre réponse?

— Oui.

— Cette réponse sera celle du gouvernement?

— Oui.

Clarisse se pencha, et d'une voix plus sourde :

— Cette réponse sera celle de l'Elysée?

Prasville parut surpris. Il réfléchit un instant, puis il prononça :

— Oui.

Alors Clarisse conclut :

— Il me reste à vous demander votre parole d'honneur que, si incompréhensibles que vous paraissent mes conditions, vous n'exigerez pas que je vous en révèle le motif. Elles sont ce qu'elles sont. Votre réponse doit être un oui ou un non.

— Je vous donne ma parole d'honneur, scanda Prasville.

Clarisse eut un instant d'émotion qui la fit plus pâle encore qu'elle n'était. Puis, se maîtrisant, les yeux fixés sur les yeux de Prasville, elle dit :

— La liste des *vingt-sept* sera remise contre la grâce de Gilbert et de Vaucheray.

— Hein! Quoi?

Prasville s'était dressé, l'air absolument ahuri.

— La grâce de Gilbert et de Vaucheray! les complice d'Arsène Lupin!

— Oui, dit-elle.

— Les assassins de la villa Marie-Thérèse! Ceux qui doivent mourir demain!

— Oui, ceux-là mêmes, dit-elle, la voix haute. Je demande, j'exige leur grâce.

— Mais c'est insensé! Pourquoi? Pourquoi?

— Je vous rappelle, Prasville, que vous m'avez donné votre parole...

— Oui... oui... en effet... mais la chose est tellement imprévue...

— Pourquoi?

— Pourquoi? Mais pour toutes sortes de raisons!

— Lesquelles?

— Enfin... enfin... réfléchissez! Gilbert et Vaucheray ont été condamnés à mort!

— On les enverra au bagne, voilà tout.

— Impossible! L'affaire a fait un bruit énorme. Ce sont des complices d'Arsène Lupin. Le verdict est connu du monde entier.

— Eh bien?

— Eh bien, nous ne pouvons pas, non, nous ne pouvons pas nous insurger contre les arrêts de la justice.

— On ne vous demande pas cela. On vous demande une commutation de la peine par le moyen de la grâce. La grâce est une chose légale.

— La commission des grâces s'est prononcée...

— Soit, mais il reste le Président de la République.

— Il a refusé.

— Qu'il revienne sur son refus.

— Impossible!

— Pourquoi?

— Il n'y a pas de prétexte.

— Il n'est pas besoin de prétexte. Le droit de grâce est absolu. Il s'exerce sans contrôle, sans motif, sans prétexte, sans explication. C'est une prérogative *royale*. Que le Président de la République en use selon son bon plaisir, ou plutôt selon sa conscience, au mieux des intérêts de l'Etat.

— Mais il est trop tard! Tout est prêt. L'exécution doit avoir lieu dans quelques heures.

— Une heure vous suffit pour avoir la réponse, vous venez de nous le dire.

— Mais c'est de la folie, sacrebleu! Vos exigences se heurtent à des obstacles infranchissables. Je vous le répète, c'est impossible, matériellement impossible.

— Alors, c'est non?

— Non, non, mille fois non!

— En ce cas, nous n'avons plus qu'à nous retirer.

Elle esquissa un mouvement vers la porte. M. Nicole la suivit.

D'un bond, Prasville leur barra la route.

— Où allez-vous?

— Mon Dieu, cher ami, il me semble que notre conversation est terminée. Puisque vous estimez, puisque vous êtes sûr que le Président de la République estimera que cette fameuse liste des *vingt-sept* ne vaut pas...

— Restez, dit Prasville.

Il ferma d'un tour de clef la porte de sortie, et se mit à marcher de long en large, les mains au dos, et la tête inclinée.

Et Lupin, qui n'avait pas soufflé mot durant toute la scène et s'était, par prudence, confiné dans un rôle effacé, Lupin se disait :

« Que d'histoires! Que de manières pour arriver à l'inévitable dénouement! Comment le sieur Prasville, lequel n'est pas un aigle, mais lequel n'est pas non plus une buse, renoncerait-il à se venger de son ennemi mortel? Tiens, qu'est-ce que je disais! l'idée de culbuter Daubrecq au fond de l'abîme le fait sourire. Allons, la partie est gagnée. »

A ce moment, Prasville ouvrit une petite porte intérieure, qui donnait sur le bureau de son secrétaire particulier.

Il prescrivit à haute voix :

— Monsieur Lartigue, téléphonez à l'Elysée et dites que je sollicite une audience pour une communication de la plus haute gravité.

Fermant la porte, il revint vers Clarisse et lui dit :

— En tout cas, mon intervention se borne à soumettre votre proposition.

— Soumise, elle est acceptée.

Il y eut un long silence. Le visage de Clarisse exprimait une joie si profonde que Prasville en fut trappé et qu'il la regarda avec une curiosité attentive. Pour quelle cause mystérieuse Clarisse voulait-elle le salut de Gilbert et de Vaucheray? Quel lien inexplicable l'attachait à ces deux hommes? Quel drame avait pu mêler ces trois existences, et sans doute aussi à ces trois là, celle de Daubrecq?

— Va, mon bonhomme, pensait Lupin, creuse-toi la cervelle, tu ne trouveras pas. Ah! si n'avions exigé que la grâce de Gilbert, comme le désirait Clarisse, peut-être aurais-tu découvert le pot aux roses. Mais Vaucheray, cette brute de Vaucheray, vraiment, il ne peut y avoir le moindre rapport entre Mme Mergy et lui... Ah! ah! bigre, c'est mon tour maintenant... On m'observe... Le monologue intérieur roule sur moi... Et ce M. Nicole, ce petit pion de province, qu'est-ce que ça peut bien être? Pourquoi s'est-il dévoué corps et âme à Clarisse Mergy? Quelle est la véritable personnalité de cet intrus?

J'ai eu tort de ne pas m'enquérir... Il faudra que je voie cela, que je dénoue les cordons de ce masque. Car, enfin, il n'est pas naturel qu'on se donne tant de mal pour accomplir un acte où l'on n'est pas intéressé directement. Pourquoi veut-il lui aussi sauver Gilbert et Vaucheray? Pourquoi?... »

Lupin détourna légèremnt la tête.

— Aïe!... Aïe!... une idée traverse ce crâne de fonctionnaire... une idée contuse qui ne s'exprime point... Fichtre, il ne faudrait pas qu'il devinât M. Lupin sous M. Nicole. Assez de complications...

Mais une diversion se produisit. Le secrétaire de Prasville vint annoncer que l'audience aurait lieu dans une heure.

— C'est bien. Je vous remercie, dit Prasville. Laissez-nous.

(*A suivre.*)

prochain, du Roi et de la Reine des Belges, venant rendre visite à la grande-duchesse.

Une fête populaire sera organisée le jour même par la municipalité; le soir, grand gala au palais, et le lendemain concert de gala par le Conservatoire.

Le départ pour Bruxelles aura lieu le 20 avril.

SUISSE

La décomposition du protestantisme.

Le Conseil du canton de Schaffhouse a demandé au Synode de l'Eglise protestante de rayer dans son statut le passage où il est dit que le but de cette Eglise est de propager « le royaume de Dieu en excitant et cultivant la vie religieuse et morale conformément à l'Evangile de Jésus-Christ ». Ceux qui connaissent les membres du Synode sont d'avis que celui-ci accédera au désir du grand Conseil. Tout le monde sait avec quelle haine le gouvernement de ce canton persécute les catholiques. Un fait moins connu, c'est qu'il y a quelques mois le grand Conseil a abrogé la loi punissant le crime d'avortement. Tout se tient, n'est-ce pas?

ANGLETERRE

En marche vers le catholicisme.

La « Convocation of Canterbury », l'assemblée législative de l'Eglise anglicane, s'occupait, ces jours-ci, d'une nouvelle rédaction des prières rituelles pour la communion. La nouvelle formule était vivement combattue par une partie des députés qui la trouvaient trop « romaine ». Néanmoins, elle fut acceptée par 79 voix contre 8. Ce vote est une preuve nouvelle du courant puissant vers l'ancienne foi, qui se manifeste au sein de l'anglicanisme.

AVIATION

Chute mortelle de deux aviateurs militaires autrichiens. — Un élève aviateur fait une chute à Issy-les-Moulineaux.

Vienne, 9 mars. — Le lieutenant Elsner a fait cet après-midi une chute au champ d'aviation d'Aspern. Il avait comme passager sur son aéroplane un sous-officier élève aviateur. Tous deux ont été tués.

Issy-les-Moulineaux, 9 mars. — L'élève aviateur Allemance a fait une chute ce soir. Il a été transporté à l'hôpital. Il a une fracture du bassin. Son appareil a capoté et il a été projeté en dehors. Lorsqu'on l'a relevé il avait la poitrine prise sous son appareil et avait perdu connaissance.

ALSACE-LORRAINE

Un dîner chez le Statthalter.

D'après la *Kölnische Volkszeitung*, le Statthalter donnera jeudi prochain un dîner auquel sont invitées des délégations des trois partis dits bourgeois. Pour le Centre: MM. le Dr Ricklin, Hauss et le professeur Muller; pour les Lorrains: MM. Labroise, Jung et Weber; pour les progressistes: MM. Wolf, Donnevert et Burger.

A Saverne.

La nouvelle du changement de tous les gendarmes de Saverne se confirme entièrement. En effet, après les gendarmes à cheval voici que les deux gendarmes à pied, MM. Muller et Steinert, viennent d'être subitement transférés, l'un à Grossblittersdorf et l'autre à Lutzelbourg. Tous deux ont rejoint immédiatement leur poste. Il est à remarquer que Muller avait, le capi-Saverne gendarmerie Schotten viendra s'établir à Saverne en dépit des protestations du Parlement. Le nouveau maréchal des logis chef est M. Krieger; il vient de Cernay.

— Un autre changement est celui du greffier Schorn, près le tribunal de paix. M. Schorn qui était le correspondant de la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* a reçu son changement pour Hirsingue.

— On avait annoncé qu'un instituteur de Saverne avait incité deux de ses écoliers à servir de témoins contre un ouvrier d'usine Lerch, accusé d'avoir prononcé des injures à l'adresse d'un officier.

Or l'instituteur mis en cause oppose un formel démenti à cette nouvelle, Tout le corps enseignant primaire de Saverne se défend d'avoir jamais songé à assurer un service de renseignements par les enfants des écoles.

— La *Deutsche Tageszeitung* annonce triomphalement que Mme Evers, promue au titre d'héroïne nationale, a reçu du Kreisausschuss de Wiesbaden une commande de 1000 cigares qui ont été livrés et trouvés bons. Parbleu! des cigares à 14 pf 1/2! Vraiment, ces feuilles pangermanistes ne savent pas combien elles se rendent ridicules.

La garnison de Saverne.

L'*Elsässer* apprend de Berlin que Saverne recevra une garnison à la date du 1er octobre. Le régiment prévu serait sans doute le 132e d'infanterie, actuellement caserné à Strasbourg; le 99e, autrefois à Saverne, permuterait avec le 132e.

D'autre part notre confrère ajoute que, contrairement au démenti officieux publié par l'« Agence Wolff », l'état sanitaire des soldats du 99e installés dans les baraquements de Hitche et d'Oberhofen fut loin d'être satisfaisant.

La jeune recrue Henk, de Saverne, l'un des soldats condamnés à l'époque, qui avait encore à purger 13 jours d'arrêts, a achevé sa peine vendredi dernier. La Justice est satisfaite.

Procès.

L'*Elsass-Lothringer* annonce que M. Blumenthal intentera un procès à la *Neue Zeitung* qui dans un article sur la Ligue de défense, a cru pouvoir traiter M. le maire de Colmar d'excitateur (*Hetzer*).

La feuille elle-même intentera un procès au même journal qui a affirmé, contrairement à la vérité, que l'*Elsass-Lothringer* n'avait que 300 abonnés.

Calendrier. — Aujourd'hui, mardi 10 mars, soixante-neuvième jour de l'année. — Lever du soleil: 6 h 27; coucher: 5 h. 55.

Lune: Pleine le 12 mars.

Fête du jour. — Saint Blanchard.

IL Y A CENT ANS

Les premières nouvelles officielles de l'armée arrivent à Metz. Elles annoncent les événements du 26 janvier au 19 février: D'éclatants succès, que l'Empereur est bien portant et qu'il poursuit avec ardeur les victoires qui ont déjà signalé ses armes.

La température. — Une zone de basse pression persiste sur le nord et l'ouest du continent.

Le vent est très fort du sud-ouest au pas de Calais.

La température est restée sensiblement la même sur nos régions.

Hier matin, le thermomètre marquait: — 20° au Spitzberg, —13° à Hrparanda, +3° à Clermont-Ferrand, 6° à Bordeaux, 9° à Paris, 10° à Brest et à Biarritz, 15° à Alger.

Le temps va rester généralement nuageux et doux; des pluies sont encore probables.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISSENET, à Metz)

	BAROMÈTRE A 0°	THERMOMÈTRE	VENT	TEMPS
9 mars à 4 h. soir	732.6	+15.5	O	Beau
10 mars à 8 h. matin	731.1	+10.5	S O	Pluv.

Thermomètre. — Maximum du 9: +15.5; Minimum aujourd'hui: +10.0

CHRONIQUE MESSINE

Le Secrétaire d'Etat à Metz.

Samedi dernier, lors de sa visite à Metz, M. le comte Rœdern s'est rendu également à la Mairie où M. le Maire lui a présenté MM. les adjoints et les chefs de service.

Les chèques postaux.

Depuis leur création, les chèques postaux ont porté en Allemagne sur des opérations au total de 1 milliard 202 millions; durant le même laps de temps ce service a porté en Belgique, pays 7,62 fois moins peuplé que l'Allemagne, sur 1 milliard 300 millions.

Jubilé.

Voici encore le nom d'un brave ouvrier qui nous est signalé et qu'il conviendrait de porter sur la liste des serviteurs fidèles.

Il s'agit de M. Théodore Reyter, qui est entré le 9 mars 1889 au service de la maison Moitrier. Ce modeste travailleur compte donc maintenant 25 années de services constants au compte du même patron.

A ce propos, il a été l'objet de sincères et vives félicitations de la part du directeur de l'usine messine, M. Albert Charpantier qui, à cette occasion, lui a remis une belle gratification en espèces.

Honneur à la maison qui sait ainsi s'attacher son personnel! Honneur également aux ouvriers dévoués et attachés du genre de M. Reyter!

Marché aux chevaux sur la place Mazelle.

Au marché qui a eu lieu hier, il n'avait été amené que 46 chevaux. Les prix n'ont pas subi de grands changements. Les chevaux de travail de bonne qualité ont été payés de 300 à 800 M. Les chevaux de boucherie se sont vendus de 40 à 100 M. Les transactions étaient peu animées. Le prochain marché aura lieu le 30 mars.

Chambre de Commerce.

Extrait du procès-verbal de la séance plénière du 7 mars 1914.

Au début de la séance le président M. Müller, conseiller intime de commerce, a félicité au nom de la Chambre M. Hinsberg auquel le titre de conseiller de commerce a été conféré à la fin du mois de décembre de l'année dernière. Il a annoncé ensuite que M. Knödgen, premier secrétaire de la Chambre, empêché d'assister à la séance, avait reçu le 18 janvier, à l'occasion de la fête du couronnement et des ordres, la 4e closse de l'ordre de l'Aigle rouge.

A l'ordre du jour.

Les statuts de l'Office de conciliation pour les affaires de concurrence déloyale sont modifiés en ce sens que le nombre des assesseurs et celui de leurs remplaçants sera porté de 8 à 12. La phrase finale du § 2 a la teneur que voici: « Les membres de l'Office de conciliation doivent habiter dans le ressort de la Chambre de commerce. » Grâce à cette disposition on pourra nommer comme membres de l'Office de conciliation des personnes habitant d'autres villes, alors qu'au début ces personnes devaient avoir leur résidence à Metz ou dans la banlieue.

Dans la question d'un projet de loi concernant le repos dominical pour le commerce une proposition tendant à supprimer le deuxième alinéa au § 1er n° 1. Cet alinéa est ainsi conçu:

« L'administration supérieure peut autoriser une occupation pendant quatre heures pour les localités dans lesquelles la population des environs a l'habitude les dimanches et jours de fête de se rendre dans les magasins ouverts. »

De cette façon l'occupation des commis, apprentis et ouvriers employés dans les magasins ouverts ne pourrait, conformément à l'alinéa 1er, excéder une durée de 3 heures.

On propose d'ajouter ce qui suit au § 2:

« Les heures pendant lesquelles il sera permis d'employer le personnel ne devront pas être fixées après une heure de l'après-midi. Si possible on devrait les fixer d'une façon uniforme pour tout l'Empire de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. Il y a lieu d'établir que la disposition du § 139 c du Code industriel concernant la pause pour le repas de midi ne sera pas applicable au travail du dimanche, de même il y a lieu de faire ressortir expressément le droit de servir encore tous les clients présents dans le magasin au moment de la fermeture.

(*A suivre.*)

Caisse d'Epargne.

(SITUATION FINANCIÈRE)

Solde au 1er mars 1914 à 60.303 déposants	M 21.034.500
Solde au 1er mars 1913 à 61.917 déposants	19.014.100
En moins pour 1913-14 1614 déposants en moins avec	M 2.020.400

en plus.

P.-S. — La caisse est accessible au public de 9 à 1 h. et de 3 à 5 h.; les samedis et les veilles de fêtes légales, elle est fermée l'après-midi.

— LIVRETS PERDUS. Conformément au § 17 de la loi du 23 août 1912 concernant les Caisses d'épargne, il est porté à la connaissance publique que d'après les déclarations des déposants les livrets n° 25.837 IIe série, 11.665, IVe série et 10.251 Ve série sont perdus.

Les porteurs des livrets sont invités à les présenter à la caisse dans un délai de 3 mois.

Pour cause d'inventaire, la Caisse d'épargne de Metz sera fermée du 23 courant au 1er avril prochain (6 jours).

Chez les déménageurs.

L'organisation socialiste tente en ce moment de s'emparer des déménageurs et camionneurs messins; des réunions fréquentes ont lieu dans ce sens et l'agitation se fait à coup de réclame et surtout à coup de revendications. En effet, le syndical en formation a déjà formulé ses revendications demandant, avec une journée écourtée, une augmentation de salaires d'environ 1 M 50 à 2 M par jour, une nouvelle réglementation du tarif des heures supplémentaires, etc. On voit que le 1er avril approche avec, à la porte, les nombreux déménagements.

Chronique des Tribunaux

COUR D'ASSISES.

Audience du 9 mars.

C'est un de ces héros du couteau, qui se disent ouvriers d'occasion, mais qui en réalité ne se trouvent bien nulle part et n'ont aucun métier sérieux, qui ouvre le feu. François Sabel, tel est son nom, est né le 28 avril 1875 à Mombronn: il exerce la profession de vannier, de remouleur et même de maçon, quand l'occasion se présente. Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1913, il a tué, lâchement, mais sans préméditation, le jardinier Eugène Fénot de Montigny, avec lequel il n'avait eu auparavant le moindre mot de désaccord. Mais n'anticipons pas, racontons les faits tels qu'ils se sont passés.

Sabel, dont le casier judiciaire est passablement chargé, — on y relève huit condamnations, dont six pour coups et blessures — s'était rendu dans le courant de la journée du 20 janvier 1913, en compagnie d'un ami, le remouleur Auguste Nicolay, dans différents villages des environs de Metz, afin d'y vendre des couteaux ou d'en aiguiser chez les particuliers. Le soir, il se trouvait à l'auberge Gellenberg à Saint-Privat, commune de Montigny. Sans y être invité, il s'assit à une table à laquelle avaient déjà pris place trois membres de la famille Fénot (l'oncle Jules et deux neveux, Edmond et Eugène). Sortant de la poche de son paletot différents couteaux, il les étala sur la table et les offrit en vente. Personne ne voulant en acheter, il devint arrogant, et traita Jules Fénot (l'oncle) de « bête de paysan ». A la riposte de celui-ci: « Si je suis une bête de paysan, toi, tu es un voyou de Metz « Metzer Wackes », Sabel se saisit de suite d'un poignard, qu'il tira de sa gaîne et voulut en frapper son adversaire. Jules Fénot para le coup et se précipita au dehors, suivi de son neveu Eugène.

Edmond Fénot, resté tranquillement à sa place, devint alors le point d'attaque du forcené. Mais plus leste que lui, il sut éviter l'attaque; il se saisit d'une chaise et en asséna plusieurs coups à l'accusé, lui occasionnant des blessures à la tête et au bras. La chaise s'étant brisée, Edmond Fénot voulut fuir dans une chambre voisine, il fut rattrapé par Sabel qui lui porta trois coups de poignard sans lui occasionner cependant aucune blessure! les habits seuls furent transpercés. Sortant alors dans la rue, Sabel se mit à la poursuite d'Eugène Fénot, le rejoignit et lui planta à deux reprises son poignard dans le côté gauche. Les deux blessures entraînèrent la mort immédiatement. L'assassin prit alors la fuite et se rendit en France; le 3 novembre dernier, il rentra au pays et se présenta de lui-même à la police.

Reconnu coupable de meurtre sans admission de circonstances atténuantes, Sabel est condamné à dix ans de travaux forcés. Le ministère public avait requis quinze ans.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 7 mars.

Hugues Hochbein, âgé de 18 ans, ouvrier de fabrique à Barmen, encourt, pour avoir tenté de se soustraire au service militaire, trois semaines d'emprisonnement, peine qui est toutefois déclarée purgée par la détention préventive.

Louis Hailer, 29 ans, marcaire, sans domicile fixe, arrêté pour vol en septembre dernier, se fit inscrire aux registres du tribunal et de la prison sous le nom de Vogel Aloïs. Il fut, dans la suite, condamné sous ce faux nom à quatre mois de prison. Aujourd'hui il avoue la supercherie. Il se voit octroyer en conséquence, pour faux, six mois de prison.

Victor Deroppe, 34 ans, sujet belge, ouvrier de forges, à Hayange, commit dans la nuit du 23 au 24 décembre 1913, de concert avec trois autres individus, qui sont parvenus à gagner le large, trois vols par effraction. Dans l'écurie du gardien Bandellero, à Hayange, il enleva une bache; de l'écurie du mineur Bartosch, il déroba deux paires de souliers et une boîte de cirage, enfin dans la buvette tenue par l'invalide Bär, il fit main-basse sur une dizaine de paquets de tabac à chiquer. C'est dans l'exécution de ce dernier vol, qu'il fut surpris par une patrouille de police. Il semble appartenir à une bande internationale de cambrioleurs, aussi le tribunal lui octroie-t-il un an et six mois de prison.

Michel Fröhlich, 16 ans, ouvrier à Metz, se voit infliger pour vol d'une machine à coudre et d'une montre, au préjudice de son beau-frère Backes, six semaines d'emprisonnement. Alfred Schors, 18 ans, serrurier à Metz, considéré comme l'instigateur de ces vols, encourt trois mois de la même peine.

NOUVELLES RÉGIONALES

Concours officiels de bétail en 1914. — En tant que l'état de la fièvre aphteuse dans les différents arrondissements du pays le permettra, les concours officiels du bétail seront tenus cette année au mois de mai. Dans les arrondissements où l'état de l'épizootie interdit la tenue des concours, ceux-ci n'auront probablement lieu qu'en septembre. En Lorraine, les arrondissements de Boulay, Thionville-Est et Ouest, Forbach, Sarrebourg et Sarreguemines auront deux concours; il y aura trois lieux de concours dans l'arrondissement de Metz.

Enfin quatre concours sont prévus pour l'arrondissement de Château-Salins en raison des tendances diverses poursuivies dans l'élevage (Shorthorn, Frisons et bétail tacheté de montagne). Les localités dans lesquelles les concours doivent être tenus seront déterminées par le Comice de chaque arrondissement.

Montigny. — (*Caisse d'épargne.*) En raison du règlement des comptes de fin d'année la caisse d'épargne sera fermé le mercredi 25 mars 1914.

A date du 1er avril 1914, la caisse d'épargne servira un taux de 3 1/3 0/0 aux déposants.

Vallée de la Moselle. — (*Les travaux de la vigne.*) On nous écrit:

De même que dans les pays de grande culture, les vignerons sont contrariés dans leurs travaux de labour du vignoble. Le repos forcé, dont ils doivent s'accommoder en cette saison de travaux particulièrement pénibles et pressants, n'est nullement de leur goût; pendant l'hiver rigoureux qui rendait tout espèce de travaux impossibles, on prenait patience, mais nos gens verraient avec plaisir le retour du beau temps. De tous côtés on entend répéter que le labourage est difficile; après la période de fortes gelées, qui auraient dû alléger les terres, celles-ci ont été de nouveau tassées et alourdies par les pluies survenues au dégel. Et la température extraordinairement pluvieuse dont nous sommes gratifiés actuellement n'aidera pas à rendre le travail plus facile.

Ars-sur-Moselle. — (*L'activité dans le bâtiment.*) De notre correspondant:

Une équipe nombreuse d'ouvriers est actuellement occupée à la pose d'un chemin de fer Decauville, reliant la gare d'Ars au fort Gorgimont, où auront lieu des travaux importants. On a utilisé à cette fin l'ancienne voie des forges Karcher et Westermann sur un certain parcours, jusqu'à la route de guerre qui conduit au fort, et la voie suit celle-ci jusqu'au fort.

Les progrès de la mécanique tendent de plus en plus à remplacer les attelages des voituriers; outre la voie mentionnée, on voit un va-et-vient continuel d'énormes camions automobiles, transportant le sable de Moselle et les matériaux aux forts Gorgimont et de Vaux.

Cela doit-il donner une apparence de raison aux facétieux prophètes en matière d'élevage, qui annoncent pour un temps peut-être prochain l'existence du cheval, la plus noble conquête de l'homme, comme une rareté zoologique? Certes, nos éleveurs lorrains avec leurs syndicats d'élevage, n'y trouveraient pas leur compte. D'ici là, il coulera encore beaucoup d'eau sous les ponts.

Il en passe beaucoup en ce moment, car la Moselle commence à sortir de ses rives.

Sainte-Marie-aux-Chênes. — (*Voleurs pincés.*) On nous écrit:

Deux ouvriers mineurs habitant la nouvelle colonie Stumm avaient rêvé pour dimanche dernier d'un succulent « frichti » sur le compte d'un débitant de Roncourt, possesseur de belles oies bien grasses, bien dodues. Donc, samedi au soir, ils rentrèrent à la mine Stumm munis du butin tant convoité croyant le mettre en lieu sûr. Mais mal leur en prit, le gardien de la mine avait tout vu. Il prévint la police qui arriva quérir les deux disciples de Lucullus pour les mettre au violon, où la maigre pitance vaut bien l'oie en daube manquée.

Château-Salins. — (*L'Œuvre de prévoyance rurale.*) On nous écrit:

On nous annonce pour jeudi prochain 12 mars courant une réunion organisée par l'Office de prévoyance rurale qui se tiendra à 2 heures de l'après-midi dans la grande salle de l'hôtel Chrisman à Château-Salins sous les auspices du comité local de l'arrondissement en vue d'exposer le but et les tendances de cette entreprise sociale. Des assemblées de ce genre ont lieu en ce moment sur plusieurs points de la Lorraine à l'effet d'éveiller l'intérêt de ses populations pour cette œuvre philantropique appelée à rendre de si grands services dans nos campagnes.

Le comité local est composé de personnalités notables de l'arrondissement, des représentants de l'administration, de l'enseignement du clergé, de la grande et de la petite culture. Les orateurs inscrits sont des hommes connaissant à fond notre Lorraine: M. le chanoine titulaire Dr Erman de Metz parlera des soins à donner aux malades à la campagne. M. le Dr Thisse, directeur de l'Ecole d'agriculture à Château-Salins traitera de l'importance de l'agriculture pour le développement économique de notre pays.

Nul doute que le choix des questions à traiter et le nom des conférenciers ne réunissent un nombreux auditoire, comptant aussi beaucoup de dames.

Petite-Rosselle. — (*Enfant noyé.*) Le petit Paul Robert, âgé de neuf ans, de Grande-Rosselle, est tombé samedi dans la Rosselle en jouant avec ses camarades; ceux-ci, au lieu de lui prêter secours, s'enfuirent à la maison et le petit se noya.

L'Hôpital. — *L'assemblée générale* des délégués des Sociétés d'hôteliers et débitants de la Lorraine aura lieu le 31 mars, à deux heures et demie de l'après-midi, chez M. Eisenblätter. Puis un dîner sera servi chez M. Steinweg, président de la Société de L'Hôpital.

Sarrebourg. — (*Ecole d'hiver.*) L'école agricole d'hiver vient de fêter son 25e anniversaire avec la clôture des cours. Les 18 élèves qui se sont présentés à l'examen ont acquis un degré de connaissances qui n'a rarement ou jamais été atteint. Le dîner de circonstance réunit les autorités et nombre d'anciens élèves. Les toasts portés par le député au Reichstag, M. Lévêque, par le Directeur d'arrondissement, M. le Maire et le Directeur de l'Ecole, ont relevé les mérites de l'Ecole pour l'agriculture de l'arrondissement.

— (*Affaires militaires.*) Le bruit court que la ville projette de vendre la maison bâtie récemment et destinée à loger le divisionnaire. M. le Maire accompagné d'un membre du conseil municipal a fait les démarches à Berlin auprès du ministère de la guerre. La somme d'achat serait, dit-on, 127.000 M, juste les frais de construction.

Sarreguemines. — (*Mauvais compagnon.*) Après avoir soupé abondamment aux frais d'un colporteur ami, l'ouvrier couvreur V., de Sarreguemines, quitta sa chambre d'hôtel vers minuit et disparut emportant 180 M à son généreux compagnon.

— (*Affaires économiques.*) Vendredi, les Sociétés industrielle, d'artisans et de commerçants s'étaient réunies en vue d'envisager différentes questions d'ordre économique. Le point le plus important agité fut celui de la construction d'un tramway destiné à amener au commerce de Sarreguemines les clients de la campagne; la station terminus du tramway prussien ne se trouvant qu'à 15 klm de Sarreguemines, il y aurait lieu d'envisager son prolongement dans la direction de Habkirchen-Bebelsheim-Omersheim. Une résolution a été votée en ce sens qui sera soumise au Conseil municipal.

Waldhausen. — (*Montagne qui glisse.*) A la suite du glissement d'une montagne, un énorme rocher se détacha vendredi dernier et vint s'abattre sur une maison de culture dont il démolit la grange, brisant les instruments agricoles qui s'y trouvaient remisés; personne, heureusement, ne se trouvait dans la grange. Les dégâts s'élèvent à environ 800 M.

Grossblittersdorf. — (*Deux chevaux se noient.*) Le domestique de la veuve Brach conduisait dans la prairie une voiture attelée de deux chevaux quand, subitement, les chevaux prirent le mors aux dents et, dans leur course folle, se jetèrent dans la Sarre. Ils ont été retirés de l'eau près de l'écluse de Güding.

ALSACE

Strasbourg. — (*Le suicide d'un aviateur*). Au moment de la guerre des Balkans, l'aviateur militaire Thoma, de Strasbourg, avait été engagé par le commandant en chef de l'armée ottomane. Il participa à la défense d'Andrinople et fut fait prisonnier par les Bulgares; il fut ensuite remis en liberté sur l'intervention du ministre d'Allemagne à Sofia.

Depuis lors, circulaient sur Thoma des bruits fâcheux; on l'accusait d'avoir livré aux Bulgares des documents secrets relatifs à la défense d'Andrinople et d'avoir eu, au moment de sa capture, une attitude indigne d'un soldat en demandant sa grâce à genoux. Quoique ces bruits eussent été démentis, ils n'en étaient pas moins accueillis par le public, et Thoma, en fut si vivement affecté qu'il vient de se suicider.

Lapoutroie. — (*Tué par un bœuf.*) Le fermier E. Didierjean, de l'annexe Grandtrait, qui avait été serré contre un mur par un bœuf, a succombé aux graves blessures internes qu'il avait reçues.

Neudorf (Huningue). — (*Arrestation d'un gérant de Société.*) On mande à la *Post* que l'électricien Brenneisen, gérant de la Société qui fournit la force électrique à Neudorf, a été arrêté sur mandat du parquet. Le détenu aurait détourné 11.000 M du montant des abonnements au courant. Cette affaire est en relation avec la retraite du maire Bœglé qui serait victime de la trop grande confiance dans Brenneisen et qui ne l'a pas assez surveillé. M. Bœglé sera rendu sans doute civilement responsable des malversations de Brenneisen.

Montreux-Vieux. — (*Employés voleurs.*) On a arrêté ici un certain nombre d'employés de chemin de fer pour vols et on les a transportés à la prison de Mulhouse. D'auttres arrestations suivront. Le nombre des voleurs découverts est de sept jusqu'à présent.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Pont-à-Mousson. — (*Elections municipales.*) Le conseil municipal ayant été dissous, les électeurs avaient à élire 27 conseillers. Ont été élus les 27 candidats de la liste d'entente républicaine comprenant deux socialistes unifiés, MM. Génin et Klock. Les libéraux, qui détenaient la majorité jusqu'en ces derniers temps, n'avaient pas présenté de liste. Sur 3.409 inscrits on compta 2.272 votants.

Longuyon. — (*Une brute abat un chasseur à pied*). Sans raison aucune, un mécanicien révoqué, Adolphe Jacques, âgé de 44 ans, tira quatre coups de revolver sur un jeune chasseur à pied, Léon Pantaléon, qui lavait son linge dans la rivière la Crusnes. Le soldat tomba foudroyé. L'assassin a été arrêté.

Voici une nouvelle version de cet incident que nous recevons par dépêche:

Briey, 10 mars. — Un cultivateur tira un coup de revolver contre un hangar situé près de la Chiers et dans lequel plusieurs soldats du 9e bataillon de chasseurs étaient occupés à laver leur linge. La balle traversa une planche et atteignit un soldat à la tête; le chasseur fut tué sur le coup et tomba dans la rivière.

Dernières Informations

Metz, 10 mars.

Ballon mystérieux?

On nous signale qu'hier soir vers 7 heures, un dirigeable, aérostat ou aéroplane passa au-dessus de la ville allant du sud-ouest vers le nord-est; l'obscurité et la hauteur de l'aérostat empêchaient de distinguer de quoi il s'agissait, d'autant plus qu'une sorte de projecteur adapté à l'appareil le laissait davantage dans l'obscurité. La vitesse de l'appareil était très grande.

Richemont. — (*Un crime.*) Hier après-midi on a trouvé sur le ban de cette localité le corps d'un homme qui portait une profonde blessure à la tempe. Non loin de là il y avait un revolver et un chapeau; dans les poches du mort il y avait 100 M en espèces et des papiers. Le parquet, qui a fait les constatations, paraît admettre qu'on se trouve en présence d'un meurtre; il n'a pas encore donné le permis d'inhumer.

Il résulte des papiers que le défunt se nommait Bernard Einhorn, originaire de Schönenburg, arrondissement de Wissembourg. Il avait habité Mondelange dans les derniers temps et travaillait aux usines de Rombas.

Le mauvais temps.

Lyon, 9 mars. — La crue du Rhône, qui commençait à donner des inquiétudes, semble avoir atteint son maximum ce matin. Néanmoins, les eaux se sont lentement infiltrées et nombre de champs, en amont et en aval, sont inondés. La vitesse du courant, qui atteignait cette nuit dix mètres à la seconde, a sapé brutalement les piles de la passerelle en construction destinée à relier la rive droite du Rhône à l'exposition et, dans la nuit, une arche complètement terminée a été enlevée. Les eaux ont envahi les terrains de de l'exposition coloniale et ceux réservées à l'exposition d'horticulture.

A la Chambre des Communes.

LE PROJET DU HOME RULE EN DISCUSSION

Londres, 9 mars. — L'assistance est plus nombreuse que lors du dépôt du projet de Home Rule.

Il n'y a plus une place inoccupée. Les galeries réservées aux pairs sont combles.

Lord Stampfordham, secrétaire du Roi, est présent.

M. Asquith en pénétrant dans la salle des séances est vivement acclamé par les libéraux et les nationalistes.

M. Bonar Law et Sir Edouard Carson sont salués chaleureusement par les unionistes.

M. Asquith se lève vers 4 heures pour faire ses déclarations sur les concessions à accorder à l'Ulster.

M. Asquith déclare que les conversations qui eurent lieu entre les chefs de parti pendant l'automne dernier n'aboutirent pas. On discuta des propositions diverses, par exemple que toute l'Irlande serait comprise dans le bill actuel, mais qu'après un certain laps de temps l'Ulster aurait le droit de s'exclure lui-même du bill. Cela était également inacceptable.

Le gouvernement étudia plus tard la question de l'Ulster et rencontra des difficultés considérables aux points de vues financier et administratif. En dernier lieu on songea à permettre au comté de l'Ulster de manifester le désir d'être exclu de l'application du bill. Un vote serait demandé aux électeurs parlementaires de chaque comté de l'Ulster avant que le bill ne devienne applicable pour savoir si ces comtés doivent accepter l'application du bill. Si la majorité des électeurs se prononce en faveur de l'exclusion, le comté en question sera automatiquement exclu. Le gouvernement, poursuit M. Asquith, pense que la période doit être de six ans à partir de la première réunion du nouveau Parlement. M. Asquith conclut en disant qu'une période de six ans est suffisante pour faire un essai complet du fonctionnement du nouveau Parlement irlandais. De plus avant la fin de cette période d'exclusion, les électeurs du Royaume-Uni auront l'occasion de se prononcer sur la question de savoir si l'exclusion doit continuer ou non. Les comtés exclus continueront à être représentés comme ils le sont actuellement dans le Parlement royal et le pouvoir exécutif irlandais n'exercera aucun contrôle sur ce comté.

Les ministres irlandais continueront à être responsables pour les services réservés dans le bill et pour le détail de l'administration de l'Ulster.

M. Asquith déclare que pour le reste de l'Irlande il faudra procéder nécessairement à des mises au point. Les propositions présentées seront certainement accueillies sans aucun enthousiasme de quelque côté que ce soit.

M. Bonar Law déclare qu'il apprécie à sa juste valeur l'esprit dans lequel ces propositions sont faites, mais si ces propositions représentent le dernier mot des concessions, la situation est des plus graves. Les

prochain, du Roi et de la Reine des Belges, venant rendre visite à la grande-duchesse.

Une fête populaire sera organisée le jour même par la municipalité; le soir, grand gala au palais, et le lendemain concert de gala par le Conservatoire.

Le départ pour Bruxelles aura lieu le 29 avril.

SUISSE

La décomposition du protestantisme.

Le Conseil du canton de Schaffhouse a demandé au Synode de l'Eglise protestante de rayer dans son statut le passage où il est dit que le but de cette Eglise est de propager « le royaume de Dieu en excitant et cultivant la vie religieuse et morale conformément à l'Evangile de Jésus-Christ ». Ceux qui connaissent les membres du Synode sont d'avis que celui-ci accédera au désir du grand Conseil. Tout le monde sait avec quelle haine le gouvernement de ce canton persécute les catholiques. Un fait moins connu, c'est qu'il y a quelques mois le grand Conseil a abrogé la loi punissant le crime d'avortement. Tout se tient, n'est-ce pas?

ANGLETERRE

En marche vers le catholicisme.

La « Convocation of Canterbury », l'assemblée législative de l'Eglise anglicane, s'occupait, ces jours-ci, d'une nouvelle rédaction des prières rituelles pour la communion. La nouvelle formule était vivement combattue par une partie des députés qui la trouvaient trop « romaine ». Néanmoins, elle fut acceptée par 79 voix contre 8. Ce vote est une preuve nouvelle du courant puissant vers l'ancienne foi, qui se manifeste au sein de l'anglicanisme.

AVIATION

Chute mortelle de deux aviateurs militaires autrichiens. — Un élève aviateur fait une chute à Issy-les-Moulineaux.

Vienne, 9 mars. — Le lieutenant Elsner a fait cet après-midi une chute au champ d'aviation d'Aspern. Il avait comme passager sur son aéroplane un sous-officier élève aviateur. Tous deux ont été tués.

Issy-les-Moulineaux, 9 mars. — L'élève aviateur Allemance a fait une chute ce soir. Il a été transporté à l'hôpital. Il a une fracture du bassin. Son appareil a capoté et il a été projeté en dehors. Lorsqu'on l'a relevé il avait la poitrine prise sous son appareil et avait perdu connaissance.

ALSACE-LORRAINE

Un dîner chez le Statthalter.

D'après la *Kölnische Volkszeitung*, le Statthalter donnera jeudi prochain un dîner auquel sont invitées des délégations des trois partis dits bourgeois. Pour le Centre: MM. le Dr Ricklin, Hauss et le professeur Muller; pour les Lorrains: MM. Labroise, Jung et Weber; pour les progressistes: MM. Wolf, Donnevert et Burger.

A Saverne.

La nouvelle du changement de tous les gendarmes de Saverne se confirme entièrement. En effet, après les gendarmes à cheval voici que les deux gendarmes à pied, MM. Muller et Steinert, viennent d'être subitement transférés, l'un à Grossblittersdorf et l'autre à Lutzelbourg. Tous deux ont rejoint immédiatement leur poste. Il est à remarquer que Muller se trouvait à Saverne depuis 24 ans. Le 1er avril, le capitaine de gendarmerie Schotten viendra s'établir à Saverne en dépit des protestations du Parlement. Le nouveau maréchal des logis chef est M. Krieger; il vient de Cernay.

— Un autre changement est celui du greffier Schorn, près le tribunal de paix. M. Schorn qui était le correspondant de la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* a reçu son changement pour Hirsingue.

— On avait annoncé qu'un instituteur de Saverne avait incité deux de ses écoliers à servir de témoins contre un ouvrier d'usine Lerch, accusé d'avoir prononcé des injures à l'adresse d'un officier.

Or l'instituteur mis en cause oppose un formel démenti à cette nouvelle, Tout le corps enseignant primaire de Saverne se défend d'avoir jamais songé à assurer un service de renseignements par les enfants des écoles.

— La *Deutsche Tageszeitung* annonce triomphalement que Mme Evers, promue au titre d'héroïne nationale, a reçu du Kreisausschuss de Wiesbaden une commande de 1000 cigares qui ont été livrés et trouvés bons. Parbleu! des cigares à 14 pf 1/2! Vraiment, ces feuilles pangermanistes ne savent pas combien elles se rendent ridicules.

La garnison de Saverne.

L'*Elsässer* apprend de Berlin que Saverne recevra une garnison à la date du 1er octobre. Le régiment prévu serait sans doute le 132e d'infanterie, actuellement caserné à Strasbourg; le 99e, autrefois à Saverne, permuterait avec le 132e.

D'autre part notre confrère ajoute que, contrairement au démenti officieux publié par l'« Agence Wolff », l'état sanitaire des soldats du 99e installés dans les baraquements de Bitche et d'Oberhofen fut loin d'être satisfaisant.

La jeune recrue Henk, de Saverne, l'un des soldats condamnés à l'époque, qui avait encore à purger 13 jours d'arrêts, a achevé sa peine vendredi dernier. La Justice est satisfaite.

Procès.

L'*Elsass-Lothringer* annonce que M. Blumenthal intentera un procès à la *Neue Zeitung* qui dans un article sur la Ligue de défense, a cru pouvoir traiter M. le maire de Colmar d'excitateur (*Hetzer*).

La feuille elle-même intentera un procès au même journal qui a affirmé, contrairement à la vérité, que l'*Elsass-Lothringer* n'avait que 360 abonnés.

Calendrier. — Aujourd'hui, mardi 10 mars, soixante-neuvième jour de l'année. — Lever du soleil: 6 h 27; coucher: 5 h. 55.

Lune: Pleine le 12 mars.

Fête du jour. — Saint Blanchard.

IL Y A CENT ANS

Les premières nouvelles officielles de l'armée arrivent à Metz. Elles annoncent les événements du 26 janvier au 19 février: D'éclatants succès, que l'Empereur est bien portant et qu'il poursuit avec ardeur les victoires qui ont déjà signalé ses armes.

La température. — Une zone de basse pression persiste sur le nord et l'ouest du continent.

Le vent est très fort du sud-ouest au pas de Calais.

La température est restée sensiblement la même sur nos régions.

Hier matin, le thermomètre marquait: — 20° au Spitzberg, —13° à Hrparanda, +3° à Clermont-Ferrand, 6° à Bordeaux, 9° à Paris, 10° à Brest et à Biarritz, 15° à Alger.

Le temps va rester généralement nuageux et doux; des pluies sont encore probables.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISSENET, à Metz)

	BAROMÈTRE A 0°	THERMOMÈTRE	VENT	TEMPS
9 mars à 4 h. soir	732.6	+15.5	O	Beau
10 mars à 8 h. matin	731.1	+10.5	S O	Pluv.

Thermomètre. — Maximum du 9: +15.5; Minimum aujourd'hui: +10.0

CHRONIQUE MESSINE

Le Secrétaire d'Etat à Metz.

Samedi dernier, lors de sa visite à Metz, M. le comte Rœdern s'est rendu également à la Mairie où M. le Maire lui a présenté MM. les adjoints et les chefs de service.

Les chèques postaux.

Depuis leur création, les chèques postaux ont porté en Allemagne sur des opérations au total de 1 milliard 202 millions; durant le même laps de temps ce service a porté en Belgique, pays 7,62 fois moins peuplé que l'Allemagne, sur 1 milliard 300 millions.

Jubilé.

Voici encore le nom d'un brave ouvrier qui nous est signalé et qu'il conviendrait de porter sur la liste des serviteurs fidèles.

Il s'agit de M. Théodore Reyter, qui est entré le 9 mars 1889 au service de la maison Moitrier. Ce modeste travailleur compte donc maintenant 25 années de services constants au compte du même patron.

A ce propos, il a été l'objet de sincères et vives félicitations de la part du directeur de l'usine messine, M. Albert Charpantier qui, à cette occasion, lui a remis une belle gratification en espèces.

Honneur à la maison qui sait ainsi s'attacher son personnel! Honneur également aux ouvriers dévoués et attachés du genre de M. Reyter!

Marché aux chevaux sur la place Mazelle.

Au marché qui a eu lieu hier, il n'avait été amené que 46 chevaux. Les prix n'ont pas subi de grands changements. Les chevaux de travail de bonne qualité ont été payés de 300 à 800 M. Les chevaux de boucherie se sont vendus de 40 à 100 M. Les transactions étaient peu animées. Le prochain marché aura lieu le 30 mars.

Chambre de commerce à Metz.

Extrait du procès-verbal de la séance plénière du 7 mars 1914.

Au début de la séance le président M. Müller, conseiller intime de commerce, a félicité au nom de la Chambre M. Hinsberg auquel le titre de conseiller de commerce a été conféré à la fin du mois de décembre de l'année dernière. Il a annoncé ensuite que M. Knödgen, premier secrétaire de la Chambre, empêché d'assister à la séance, avait reçu le 18 janvier, à l'occasion de la fête du couronnement et des ordres, la 4e closse de l'ordre de l'Aigle rouge.

A l'ordre du jour.

Les statuts de l'Office de conciliation pour les affaires de concurrence déloyale sont modifiés en ce sens que le nombre des assesseurs et celui de leurs remplaçants sera porté de 8 à 12. La phrase finale du § 2 a la teneur que voici: « Les membres de l'Office de conciliation doivent habiter dans le ressort de la Chambre de commerce. » Grâce à cette disposition on pourra nommer comme membres de l'Office de conciliation des personnes habitant d'autres villes, alors qu'au début ces personnes devaient avoir leur résidence à Metz ou dans la banlieue.

Dans la question d'un projet de loi concernant le repos dominical pour le commerce une proposition tendant à supprimer le deuxième alinéa au § 1er n° 1. Cet alinéa est ainsi conçu:

« L'administration supérieure peut autoriser une occupation pendant quatre heures pour les localités dans lesquelles la population des environs a l'habitude les dimanches et jours de fête de se rendre dans les magasins ouverts. »

De cette façon l'occupation des commis, apprentis et ouvriers employés dans les magasins ouverts ne pourrait, conformément à l'alinéa 1er, excéder une durée de 3 heures.

On propose d'ajouter ce qui suit au § 2:

Les heures pendant lesquelles il sera permis d'employer le personnel ne devront pas être fixées après une heure de l'après-midi. Si possible on devrait les fixer d'une façon uniforme pour tout l'Empire de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. Il y a lieu d'établir que la disposition du § 139 c du Code industriel concernant la pause pour le repas de midi ne sera pas applicable au travail du dimanche, de même il y a lieu de faire ressortir expressément le droit de servir encore tous les clients présents dans le magasin au moment de la fermeture.

(*A suivre.*)

Caisse d'Epargne.

(SITUATION FINANCIÈRE)

Solde au 1er mars 1914 à 60.303 déposants	M 21.034.500
Solde au 1er mars 1913 à 61.917 déposants	19.014.100
En moins pour 1913-14 1614 déposants en moins avec	M 2.020.400
en plus.	

P.-S. — La caisse est accessible au public de 9 à 1 h. et de 3 à 5 h.; les samedis et les veilles de fêtes légales, elle est fermée l'après-midi.

— LIVRETS PERDUS. Conformément au § 17 de la loi du 23 août 1912 concernant les Caisses d'épargne, il est porté à la connaissance publique que d'après les déclarations des déposants les livrets n° 25.837 IIe série, 11.665, IVe série et 10.251 Ve série sont perdus.

Les porteurs des livrets sont invités à les présenter à la caisse dans un délai de 3 mois.

Pour cause d'inventaire, la Caisse d'épargne de Metz sera fermée du 23 courant au 1er avril prochain (6 jours).

Chez les déménageurs.

L'organisation socialiste tente en ce moment de s'emparer des déménageurs et camionneurs messins; des réunions fréquentes ont lieu dans ce sens et l'agitation se fait à coup de réclame et surtout à coup de revendications. En effet, le syndical en formation a déjà formulé ses revendications demandant, avec une journée écourtée, une augmentation de salaires d'environ 1 M 50 à 2 M par jour, une nouvelle réglementation du tarif des heures supplémentaires, etc. On voit que le 1er avril approche avec, à la porte, les nombreux déménagements.

Chronique des Tribunaux

COUR D'ASSISES.

Audience du 9 mars.

C'est un de ces héros du couteau, qui se disent ouvriers d'occasion, mais qui en réalité ne se trouvent bien nulle part et n'ont aucun métier sérieux, qui ouvre le feu. François Sabel, tel est son nom, est né le 28 avril 1875 à Mombronn: il exerce la profession de vannier, de remouleur et même de maçon, quand l'occasion se présente. Dans la nuit du 20 au 21 janvier 1913, il a tué, lâchement, mais sans préméditation, le jardinier Eugène Fénot de Montigny, avec lequel il n'avait eu auparavant le moindre mot de désaccord. Mais n'anticipons pas, racontons les faits tels qu'ils se sont passés.

Sabel, dont le casier judiciaire est passablement chargé — on y relève huit condamnations, dont six pour coups et blessures — s'était rendu dans le courant de la journée du 20 janvier 1913, en compagnie d'un ami, le remouleur Auguste Nicolay, dans différents villages des environs de Metz, afin d'y vendre des couteaux ou d'en aiguiser chez les particuliers. Le soir, il se trouvait à l'auberge Gellenberg à Saint-Privat, commune de Montigny. Sans y être invité, il s'assit à une table à laquelle avaient déjà pris place trois membres de la famille Fénot (l'oncle Jules et deux neveux, Edmond et Eugène). Sortant de la poche de son paletot différents couteaux, il les étala sur la table et les offrit en vente. Personne ne voulant en acheter, il devint arrogant, et traita Jules Fénot (l'oncle) de « bête de paysan ». A la riposte de celui-ci: « Si je suis une bête de paysan, toi, tu es un voyou de Metz « Metzer Wackes », Sabel se saisit de suite d'un poignard, qu'il tira de sa gaîne et voulut en frapper son adversaire. Jules Fénot para le coup et se précipita au dehors, suivi de son neveu Eugène.

Edmond Fénot, resté tranquillement à sa place, devint alors le point d'attaque du forcené. Mais plus leste que lui, il sut éviter l'attaque; il se saisit d'une chaise et en asséna plusieurs coups à l'accusé, lui occasionnant des blessures à la tête et au bras. La chaise s'étant brisée, Edmond Fénot voulut fuir dans une chambre voisine, il fut rattrapé par Sabel qui lui porta trois coups de poignard sans lui occasionner cependant aucune blessure! les habits seuls furent transpercés. Sortant alors dans la rue, Sabel se mit à la poursuite d'Eugène Fénot, le rejoignit et lui planta à deux reprises son poignard dans le côté gauche. Les deux blessures entraînèrent la mort immédiatement. L'assassin prit alors la fuite et se rendit en France; le 3 novembre dernier, il rentra au pays et se présenta de lui-même à la police.

Reconnu coupable de meurtre sans admission de circonstances atténuantes, Sabel est condamné à dix ans de travaux forcés. Le ministère public avait requis quinze ans.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 7 mars.

Hugues Hochbein, âgé de 18 ans, ouvrier de fabrique à Barmen, encourt, pour avoir tenté de se soustraire au service militaire, trois semaines d'emprisonnement, peine qui est toutefois déclarée purgée par la détention préventive.

Louis Hailer, 29 ans, marcaire, sans domicile fixe, arrêté pour vol en septembre dernier, se fit inscrire aux registres du tribunal et de la prison sous le nom de Vogel Aloïs. Il fut, dans la suite, condamné sous ce faux nom à quatre mois de prison. Aujourd'hui il avoue la supercherie. Il se voit octroyer en conséquence, pour faux, six mois de prison.

Victor Deroppe, 34 ans, sujet belge, ouvrier de forges, à Hayange, commit dans la nuit du 23 au 24 décembre 1913, de concert avec trois autres individus, qui sont parvenus à gagner le large, trois vols par effraction. Dans l'écurie du gardien Bandellero, à Hayange, il enleva une hache; de l'écurie du mineur Bartosch, il déroba deux paires de souliers et une boîte de cirage, enfin dans la buvette tenue par l'invalide Bär, il fit main-basse sur une dizaine de paquets de tabac à chiquer. C'est dans l'exécution de ce dernier vol, qu'il fut surpris par une patrouille de police. Il semble appartenir à une bande internationale de cambrioleurs, aussi le tribunal lui octroie-t-il un an et six mois de prison.

Michel Fröhlich, 16 ans, ouvrier à Metz, se voit infliger pour vol d'une machine à coudre et d'une montre, au préjudice de son beau-frère Backes, six semaines d'emprisonnement. Alfred Schors, 18 ans, serrurier à Metz, considéré comme l'instigateur de ces vols, encourt trois mois de la même peine.

NOUVELLES RÉGIONALES

Concours officiels de bétail en 1914. — En tant que l'état de la fièvre aphteuse dans les différents arrondissements du pays le permettra, les concours officiels du bétail seront tenus cette année au mois de mai. Dans les arrondissements où l'état de l'épizootie interdit la tenue des concours, ceux-ci n'auront probablement lieu qu'en septembre. En Lorraine, les arrondissements de Boulay, Thionville-Est et Ouest, Forbach, Sarrebourg et Sarreguemines auront deux concours; il y aura trois lieux de concours dans l'arrondissement de Metz.

Enfin quatre concours sont prévus pour l'arrondissement de Château-Salins en raison des tendances diverses poursuivies dans l'élevage (Shorthorn, Frisons et bétail tacheté de montagne). Les localités dans lesquelles les concours doivent être tenus seront déterminées par le Comice de chaque arrondissement.

Montigny. — (*Caisse d'épargne.*) En raison du règlement des comptes de fin d'année la caisse d'épargne sera fermé le mercredi 25 mars 1914.

A date du 1er avril 1914, la caisse d'épargne servira un taux de 3 1/3 0/0 aux déposants.

Vallée de la Moselle. — (*Les travaux de la vigne.*) On nous écrit:

De même que dans les pays de grande culture, les vignerons sont contrariés dans leurs travaux de labour du vignoble. Le repos forcé, dont ils doivent s'accommoder en cette saison de travaux particulièrement pénibles et pressants, n'est nullement de leur goût; pendant l'hiver rigoureux qui rendait tout espèce de travaux impossibles, on prenait patience, mais nos gens verraient avec plaisir le retour du beau temps. De tous côtés on entend répéter que le labourage est difficile; après la période de fortes gelées, qui auraient dû alléger les terres, celles-ci ont été de nouveau tassées et alourdies par les pluies survenues au dégel. Et la température extraordinairement pluvieuse dont nous sommes gratifiés actuellement n'aidera pas à rendre le travail plus facile.

Ars-sur-Moselle. — (*L'activité dans le bâtiment.*) De notre correspondant:

Une équipe nombreuse d'ouvriers est actuellement occupée à la pose d'un chemin de fer Decauville, reliant la gare d'Ars au fort Gorgimont, où auront lieu des travaux importants. On a utilisé à cette fin l'ancienne voie des forges Karcher et Westermann sur un certain parcours, jusqu'à la route de guerre qui conduit au fort, et la voie suit celle-ci jusqu'au fort.

Les progrès de la mécanique tendent de plus en plus à remplacer les attelages des voituriers; outre la voie mentionnée, on voit un va-et-vient continuel d'énormes camions automobiles, transportant le sable de Moselle et les matériaux aux forts Gorgimont et de Vaux.

Cela doit-il donner une apparence de raison aux facétieux prophètes en matière d'élevage, qui annoncent pour un temps peut-être prochain l'existence du cheval, la plus noble conquête de l'homme, comme une rareté zoologique? Certes, nos éleveurs lorrains avec leurs syndicats d'élevage, n'y trouveraient pas leur compte. D'ici là, il coulera encore beaucoup d'eau sous les ponts.

Il en passe beaucoup en ce moment, car la Moselle commence à sortir de ses rives.

Sainte-Marie-aux-Chênes. — (*Voleurs pinces.*) On nous écrit:

Deux ouvriers mineurs habitant la nouvelle colonie Stumm avaient rêvé pour dimanche dernier d'un succulent « frichti » sur le compte d'un débitant de Roncourt, possesseur de belles oies bien grasses, bien dodues. Donc, samedi au soir, ils rentrèrent à la mine Stumm munis du butin tant convoité croyant le mettre en lieu sûr. Mais mal leur en prit, le gardien de la mine avait tout vu. Il prévint la police qui arriva quérir les deux disciples de Lucullus pour les mettre au violon, où la maigre pitance vaut bien l'oie en daube manquée.

Château-Salins. — (*L'Œuvre de prévoyance rurale.*) On nous écrit:

On nous annonce pour jeudi prochain 12 mars courant une réunion organisée par l'Office de prévoyance rurale qui se tiendra à 2 heures de l'après-midi dans la grande salle de l'hôtel Chrisman à Château-Salins sous les auspices du comité local de l'arrondissement en vue d'exposer le but et les tendances de cette entreprise sociale. Des assemblées de ce genre ont lieu en ce moment sur plusieurs points de la Lorraine à l'effet d'éveiller l'intérêt de ses populations pour cette œuvre philantropique appelée à rendre de si grands services dans nos campagnes.

Le comité local est composé de personnalités notables de l'arrondissement, des représentants de l'administration, de l'enseignement du clergé, de la grande et de la petite culture. Les orateurs inscrits sont des hommes connaissant à fond notre Lorraine: M. le chanoine titulaire Dr Erman de Metz parlera des soins à donner aux malades à la campagne. M. le Dr Thisse, directeur de l'Ecole d'agriculture à Château-Salins traitera de l'importance de l'agriculture pour le développement économique de notre pays.

Nul doute que le choix des questions à traiter et le nom des conférenciers ne réunissent un nombreux auditoire, comptant aussi beaucoup de dames.

Petite-Rosselle. — (*Enfant noyé.*) Le petit Paul Robert, âgé de neuf ans, de Grande-Rosselle, est tombé samedi dans la Rosselle en jouant avec ses camarades; ceux-ci, au lieu de lui prêter secours, s'enfuirent à la maison et le petit se noya.

L'Hôpital. — *L'assemblée générale* des délégués des Sociétés d'hôteliers et débitants de la Lorraine aura lieu le 31 mars, à deux heures et demie de l'après-midi, chez M. Eisenblätter. Puis un dîner sera servi chez M. Steinweg, président de la Société de L'Hôpital.

Sarrebourg. — (*Ecole d'hiver.*) L'école agricole d'hiver vient de fêter son 25e anniversaire avec la clôture des cours. Les 18 élèves qui se sont présentés à l'examen ont acquis un degré de connaissances qui n'a rarement ou jamais été atteint. Le diner de circonstance réunit les autorités et nombre d'anciens élèves. Les toasts portés par le député au Reichstag, M Lévêque, par le Directeur d'arrondissement, M. le Maire et le Directeur de l'Ecole, ont relevé les mérites de l'Ecole pour l'agriculture de l'arrondissement.

— (*Affaires militaires.*) Le bruit court que la ville projette de vendre la maison bâtie récemment et destinée à loger le divisionnaire. M. le Maire accompagné d'un membre du conseil municipal a fait les démarches à Berlin auprès du ministère de la guerre. La somme d'achat serait, dit-on, 127.000 M, juste les frais de construction.

Sarreguemines. — (*Mauvais compagnon.*) Après avoir soupé abondamment aux frais d'un colporteur ami, l'ouvrier couvreur V., de Sarreguemines, quitta sa chambre d'hôtel vers minuit et disparut emportant 180 M à son généreux compagnon.

— (*Affaires économiques.*) Vendredi, les Sociétés industrielle, d'artisans et de commerçants s'étaient réunies en vue d'envisager différentes questions d'ordre économique. Le point le plus important agité fut celui de la construction d'un tramway destiné à amener au commerce de Sarreguemines les clients de la campagne; la station terminus du tramway prussien ne se trouvant qu'à 15 klm de Sarreguemines, il y aurait lieu d'envisager son prolongement dans la direction de Habkirchen-Bebelsheim-Omersheim. Une résolution a été votée en ce sens qui sera soumise au Conseil municipal.

Waldhausen. — (*Montagne qui glisse.*) A la suite du glissement d'une montagne, un énorme rocher se détacha vendredi dernier et vint s'abattre sur une maison de culture dont il démolit la grange, brisant les instruments agricoles qui s'y trouvaient remisés; personne, heureusement, ne se trouvait dans la grange. Les dégâts s'élèvent à environ 800 M.

Grossblittersdorf. — (*Deux chevaux se noient.*) Le domestique de la veuve Brach conduisait dans la prairie une voiture attelée de deux chevaux quand, subitement, les chevaux prirent le mors aux dents et, dans leur course folle, se jetèrent dans la Sarre. Ils ont été retirés de l'eau près de l'écluse de Güding.

ALSACE

Strasbourg. — (*Le suicide d'un aviateur*). Au moment de la guerre des Balkans, l'aviateur militaire Thoma, de Strasbourg, avait été engagé par le commandant en chef de l'armée ottomane. Il participa à la défense d'Andrinople et fut fait prisonnier par les Bulgares; il fut ensuite remis en liberté sur l'intervention du ministre d'Allemagne à Sofia.

Depuis lors, circulaient sur Thoma des bruits fâcheux; on l'accusait d'avoir livré aux Bulgares des documents secrets relatifs à la défense d'Andrinople et d'avoir eu, au moment de sa capture, une attitude indigne d'un soldat en demandant sa grâce à genoux. Quoique ces bruits eussent été démentis, ils n'en étaient pas moins accueillis par le public, et Thoma, en fut si vivement affecté qu'il vient de se suicider.

Lapoutroie. — (*Tué par un bœuf.*) Le fermier E. Didierjean, de l'annexe Grandtrait, qui avait été serré contre un mur par un bœuf, a succombé aux graves blessures internes qu'il avait reçues.

Neudorf (Huningue). — (*Arrestation d'un gérant de Société.*) On mande à la *Post* que l'électricien Brenneisen, gérant de la Société qui fournit la force électrique à Neudorf, a été arrêté sur mandat du parquet. Le détenu aurait détourné 11.000 M du montant des abonnements au courant. Cette affaire est en relation avec la retraite du maire Bœglé qui serait victime de la trop grande confiance dans Brenneisen et qui ne l'a pas assez surveillé. M. Bœglé sera rendu sans doute civilement responsable des malversations de Brenneisen.

Montreux-Vieux. — (*Employés voleurs.*) On a arrêté ici un certain nombre d'employés de chemin de fer pour vols et on les a transportés à la prison de Mulhouse. D'auttres arrestations suivront. Le nombre des voleurs découverts est de sept jusqu'à présent.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Pont-à-Mousson. — (*Elections municipales.*) Le conseil municipal ayant été dissous, les électeurs avaient à élire 27 conseillers. Ont été élus les 27 candidats de la liste d'entente républicaine comprenant deux socialistes unifiés, MM. Génin et Klock. Les libéraux, qui détenaient la majorité jusqu'en ces derniers temps, n'avaient pas présenté de liste. Sur 3.409 inscrits on compta 2.272 votants.

Longuyon. — (*Une brute abat un chasseur à pied*). Sans raison aucune, un mécanicien révoqué, Adolphe Jacques, âgé de 44 ans, tira quatre coups de revolver sur un jeune chasseur à pied, Léon Pantaléon, qui lavait son linge dans la rivière la Crusnes. Le soldat tomba foudroyé. L'assassin a été arrêté.

Voici une nouvelle version de cet incident que nous recevons par dépêche:

Briey, 10 mars. — Un cultivateur tira un coup de revolver contre un hangar situé près de la Chiers et dans lequel plusieurs soldats du 9e bataillon de chasseurs étaient occupés à laver leur linge. La balle traversa une planche et atteignit un soldat à la tête; le chasseur fut tué sur le coup et tomba dans la rivière.

Dernières Informations

Metz, 10 mars.

Ballon mystérieux?

On nous signale qu'hier soir vers 7 heures, un dirigeable, aérostat ou aéroplane passa au-dessus de la ville allant du sud-ouest vers le nord-est; l'obscurité et la hauteur de l'aérostat empêchaient de distinguer de quoi il s'agissait, d'autant plus qu'une sorte de projecteur adapté à l'appareil le laissait davantage dans l'obscurité. La vitesse de l'appareil était très grande.

Richemont. — (*Un crime.*) Hier après-midi on a trouvé sur le ban de cette localité le corps d'un homme qui portait une profonde blessure à la tempe. Non loin de là il y avait un revolver et un chapeau; dans les poches du mort il y avait 100 M en espèces et des papiers. Le parquet, qui a fait les constatations, parait admettre qu'on se trouve en présence d'un meurtre; il n'a pas encore donné le permis d'inhumer.

Il résulte des papiers que le défunt se nommait Bernard Einhorn, originaire de Schönenburg, arrondissement de Wissembourg. Il avait habité Mondelange dans les derniers temps et travaillait aux usines de Rombas.

Le mauvais temps.

Lyon, 9 mars. — La crue du Rhône, qui commençait à donner des inquiétudes, semble avoir atteint son maximum ce matin. Néanmoins, les eaux se sont lentement infiltrées et nombre de champs, en amont et en aval, sont inondés. La vitesse du courant, qui atteignait cette nuit dix mètres à la seconde, a sapé brutalement les piles de la passerelle en construction destinée à relier la rive droite du Rhône à l'exposition et, dans la nuit, une arche complètement terminée a été enlevée. Les eaux ont envahi les terrains de de l'exposition coloniale et ceux réservées à l'exposition d'horticulture.

A la Chambre des Communes.

LE PROJET DU HOME RULE EN DISCUSSION

Londres, 9 mars. — L'assistance est plus nombreuse que lors du dépôt du projet de Home Rule.

Il n'y a plus une place inoccupée. Les galeries réservées aux pairs sont combles.

Lord Stampfordham, secrétaire du Roi, est présent.

M. Asquith en pénétrant dans la salle des séances est vivement acclamé par les libéraux et les nationalistes.

M. Bonar Law et Sir Edouard Carson sont salués chaleureusement par les unionistes.

M. Asquith se lève vers 4 heures pour faire ses déclarations sur les concessions à accorder à l'Ulster.

M. Asquith déclare que les conversations qui eurent lieu entre les chefs de parti pendant l'automne dernier n'aboutirent pas. On discuta des propositions diverses, par exemple que toute l'Irlande serait comprise dans le bill actuel, mais qu'après un certain laps de temps l'Ulster aurait le droit de s'exclure lui-même du bill. Cela était également inacceptable.

Le gouvernement étudia plus tard la question de l'Ulster et rencontra des difficultés considérables aux points de vues financier et administratif. En dernier lieu on songea à permettre au comté de l'Ulster de manifester le désir d'être exclu de l'application du bill. Un vote serait demandé aux électeurs parlementaires de chaque comté de l'Ulster avant que le bill ne devienne applicable pour savoir si ces comtés doivent accepter l'application du bill. Si la majorité des électeurs se prononce en faveur de l'exclusion, le comté en question sera automatiquement exclu. Le gouvernement, poursuit M. Asquith, pense que la période doit être de six ans à partir de la première réunion du nouveau Parlement. M. Asquith conclut en disant qu'une période de six ans est suffisante pour faire un essai complet du fonctionnement du nouveau Parlement irlandais. De plus avant la fin de cette période d'exclusion, les électeurs du Royaume-Uni auront l'occasion de se prononcer sur la question de savoir si l'exclusion doit continuer ou non. Les comtés exclus continueront à être représentés comme ils le sont actuellement dans le Parlement royal et le pouvoir exécutif irlandais n'exercera aucun contrôle sur ce comté.

Les ministres irlandais continueront à être responsables pour les services réservés dans le bill et pour le détail de l'administration de l'Ulster.

M. Asquith déclare que pour le reste de l'Irlande il faudra procéder nécessairement à des mises au point. Les propositions présentées seront certainement accueillies sans aucun enthousiasme de quelque côté que ce soit.

M. Bonar Law déclare qu'il apprécie à sa juste valeur l'esprit dans lequel ces propositions sont faites, mais si ces propositions représentent le dernier mot des concessions, la situation est des plus graves. Les